

PROCES VERBAL DE RECEPTION DE TRAVAUX

Nom : BAUDIN	Prénom : MARTINE
Adresse : 10 RUE DU CENTRE - BRION	Ville : Les bois d'Amjou
Code Postal : 49950	Mail :
TEL : 02-41-57-39-81/06-31-66-01-83	

SAV

☐

N° CMDE

Equipe : Gauthier

Paul

VISA DU CHEF D'EQUIPE



Descriptif de l'intervention :

Embranchement	Chaudière
11	VPH
11	BYPASSE
11	STATION DE TRAITEMENT D'EAU

Mise en déchetterie de l'ancien produit :

OUI

NON

Reçu chèque : CM 4389 637

Date :

Montant des Travaux : 170 €

AP PRECIATION :

RESERVES :

Signature du client :

Fait à : Les Bois d'Amjou Le : 29/07/2021



Nom : **BAUDIN MARTINE**

 Adresse : **10 RUE DU TERTRE BRION**

 CP : **49250** Ville : **LES BOIS D'ANJOU**

 Téléphone : **02.41.57.39.82**

 Type d'appareil : *CR2f*

Numéro de Série :

Vérification avant mise en service		OK	NN OK
1	Vérification intégrité de l'appareil (appareils intacts, absence de choc, positionnement du bac à sel sur surface plane et stable)	☒	
2	Présence vannes isolement (amont et aval de l'installation)	☒	
3	Présence régulateur de pression réglée à 3 bars	☒	
4	Présence prise conforme aux réglementations en vigueur NF C 15-100 (vol 2) à une distance supérieure à 0,6 mètre de la vanne et en position haute	☒	
5	Présence évacuation de la tête reliée à l'égoût avec un siphon anti-remontées et Air Gap empêchant tous retours possibles des égoûts vers la tête de l'adoucisseur DTU 60.1	☒	
6	Présence sel dans le bac N-EN-973	☒	
7	Préfiltration amont installée	☒	
8	Mise sous pression de l'appareil	☒	
9	Vérification de l'ensemble des étanchéités - position service	☒	
10	Contrôle fuite et suintement	☒	
11	Présence clapet anti-retour en amont de l'appareil (optionnel)	☒	
Mise en service		OK	NN OK
1	Vérification des paramètres de la vanne	☒	
2	Mesure dureté de l'eau en amont de l'adoucisseur	<i>23°TH</i>	☒
3	Réglage du volume d'eau entre 2 régénérations dans la tête	☒	
4	Lancement régénération en manuel	☒	
5	S'assurer du bon passage de l'ensemble des phases de régénération	☒	
6	Réglage du mixing et mesure de la dureté de l'eau en aval de l'adoucisseur après réglage	<i>6°TH</i>	☒
Observations			
<i>Nettoyage bac à Sel</i> <i>RAS</i>			

Signature du client :

 Date : *22/07/24*

Signature du technicien :



Apr 22

☐ VMI OU ☒ VPH

posé en Avril 22

(entretiens tous les 2 ans des By-pass)

[illegible]

⚠ Les entretiens VPH peuvent être espacés de 12, 18 ou 24 mois maximum, selon l'état du filtre.

ps : bien remplir les feuilles de suivi de pièces Ventilairsec et Eoltec si besoin